

Méthodologie de regroupement RUG-III



Qu'est-ce que RUG-III?

- La version III du groupe d'utilisation des ressources (RUG-III) est une méthodologie de regroupement qui sert à classer les données du Système d'information sur les soins de longue durée (SISLD) dans des groupes en fonction des similarités cliniques et en termes de l'utilisation estimée des ressources des personnes évaluées.

Qu'est-ce que l'IGC?

- L'indice des groupes clients (IGC) est une mesure relative de l'utilisation estimée des ressources. Chaque groupe RUG-III est associé à une valeur d'IGC qui indique la moyenne des ressources quotidiennes utilisées pour les personnes classées dans un groupe donné.

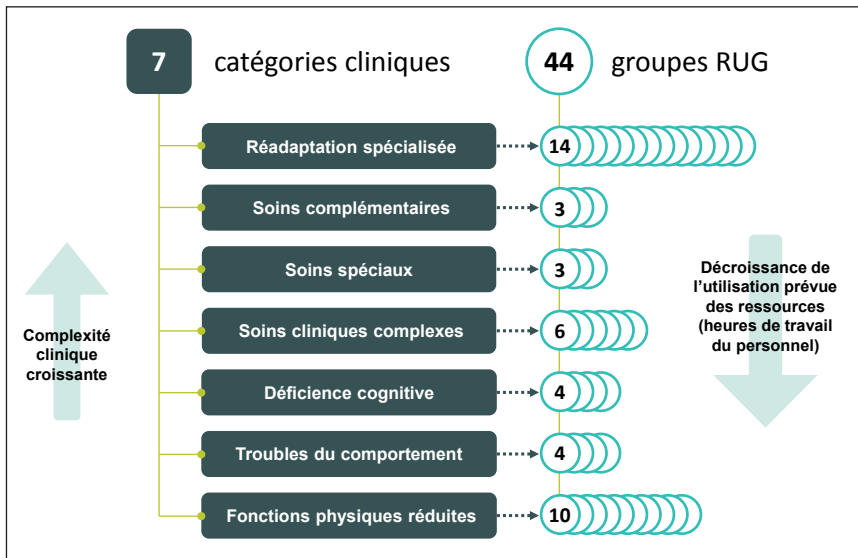
Avantages

- Les groupes RUG-III et les valeurs d'IGC peuvent servir à mieux comprendre les caractéristiques et les besoins d'une population donnée. Grâce à ces outils, les établissements et les gestionnaires de systèmes disposent de données fondées sur des preuves cliniques favorisant la planification, l'amélioration de la qualité et l'attribution des ressources.

Structure

- Il existe 7 catégories dans le RUG-III.
- Chacune de ces catégories compte de 3 à 14 groupes RUG-III.
- Les catégories sont classées selon une **hiérarchie clinique**, de celle qui exige le plus de ressources à celle qui en exige le moins (la réadaptation spécialisée étant la catégorie qui en exige le plus).

Figure Groupe d'utilisation des ressources III (RUG-III)



La méthode d'attribution des RUG en 4 étapes

Étape 1 : Des données cliniques et administratives servent à calculer les indicateurs d'utilisation des ressources ou les caractéristiques cliniques.

Étape 2 : Les indicateurs et d'autres données d'évaluation servent à déterminer les catégories de RUG-III admissibles.

Étape 3 : Dans l'éventail des catégories de RUG-III, on détermine des groupes précis qui seront admissibles pour cette évaluation. Il est possible que plus d'un groupe soit admissible pour une évaluation donnée.

Étape 4 : L'attribution du groupe RUG-III définitif se fait à partir de tous les groupes admissibles, en se basant soit sur la méthode hiérarchique, soit sur la méthode de maximisation de l'indice.

La méthode **hiérarchique** permet d'attribuer le groupe admissible le plus élevé dans la hiérarchie à une évaluation donnée.

La méthode de **maximisation de l'indice** permet d'attribuer le groupe admissible ayant la valeur d'IGC la plus élevée à une évaluation donnée.

Autres ressources

Page Web de l'ICIS sur les groupes clients : www.icis.ca/fr/groupeclients

Centre d'apprentissage de l'ICIS : learning.cihi.ca

Contactez-nous

Renseignements sur la méthodologie :
groupeclients@icis.ca

Demandes des médias :
media@icis.ca